

PCPA - PROGRAMMES CONCERTÉS PLURI-ACTEURS

SOCIÉTÉ CIVILE ET POUVOIRS PUBLICS

DIALOGUER & AGIR ENSEMBLE

#MondeEnCommun

HISTORIQUE

Les programmes concertés pluri-acteurs (PCPA) sont un instrument de financement élaboré en 2002 par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) en concertation avec les organisations de la société civile (OSC). Ils ont été conçus avec l'ambition de promouvoir le dialogue entre les pouvoirs publics et la société civile et de renforcer les capacités individuelles et collectives des OSC. Une ou plusieurs thématiques choisies sont déclinées dans un pays partenaire et en France.

DÉFINITION D'UN PCPA

Un PCPA vise à soutenir les capacités de la société civile à se concerter avec les pouvoirs publics locaux et nationaux et à participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques publiques. Il s'implante et se développe dans le cadre d'un partenariat étroit entre OSC françaises et OSC d'un pays partenaire. Il associe des acteurs institutionnels et des acteurs non gouvernementaux, autour d'une stratégie collective forte définie ensemble sur des thématiques d'intérêt commun. Le programme contribue à la reconnaissance du rôle d'interlocuteur légitime des sociétés civiles pour l'État et les collectivités locales dans la co-élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques publiques.

ACTIONS SOUTENUES PAR LES PCPA

À travers des fonds distribués dans le cadre d'appels à projets dans les pays concernés et en France, le financement de projets concrets permet le déploiement de la stratégie du programme au plus près des populations, notamment les plus vulnérables et défavorisées. La réalisation de ces projets contribue à l'atteinte des objectifs spécifiques que se sont fixés les PCPA, et plus généralement à la lutte contre les inégalités, à la promotion des droits humains et à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Sont soutenues :

▶ **DES ACTIONS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS ET DE STRUCTURATION ASSOCIATIVE** (formations, échanges entre pairs, consolidation de plateformes ou de structures existantes, mise en place de pôles ou de groupes de travail thématiques, etc.)

▶ **DES ACTIONS VISANT À FAVORISER LE DIALOGUE ET LA CONCERTATION** entre l'ensemble des parties prenantes du programme (mise en place d'espaces de concertation et de dialogue pluri-acteurs, renforcement des capacités de plaidoyer des acteurs associatifs, etc.)

▶ **ET DES ACTIONS TRANSVERSALES D'APPRENTISSAGE** telles que l'évaluation, la capitalisation, la recherche et la formation pour renforcer la cohérence, l'appropriation et la visibilité du programme, favoriser les échanges entre PCPA pour un apprentissage plus large et un impact décuplé, et assurer la redevabilité auprès de la population et des bailleurs.

GOVERNANCE DES PCPA

La gouvernance des PCPA est originale car elle réunit les représentants des différentes familles d'acteurs impliqués des deux pays (pouvoirs publics, OSC, syndicats, représentants des collectivités territoriales (CT), etc.) au sein d'un comité de pilotage désigné par une assemblée plénière constituée de l'ensemble des membres. Ceux qui décident des activités à mener en sont aussi les bénéficiaires. Ils peuvent discuter, réfléchir ensemble et agir pour résoudre en commun les questionnements posés.

ROUMANIE BULGARIE MOLDAVIE | PROCOPIL



OSC CHEF DE FILE	SOLIDARITÉ LAÏQUE
DATE	2002 - 2013
MEMBRES	150 organisations issues des 3 pays (OSC, CT, syndicats, ministères)
SUJETS	<ul style="list-style-type: none">• Protection de l'enfance• Rôle des collectivités territoriales• Services de protection de l'enfance• Formation des animateurs• Appui à la décentralisation des services sociaux
BUDGET	3,2 millions d'euros
BÉNÉFICIAIRES	15 000 enfants 300 OSC

© Solidarité Laïque

GUINÉE | PROJEG



OSC CHEF DE FILE	AIDE ET ACTION
DATE	2007 - 2019
MEMBRES	175 OSC, Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation 525 autres organisations impliquées
SUJETS	<ul style="list-style-type: none">• Mines• Ressources publiques (contrôle citoyen de l'action publique, dette, fiscalité locale)• Jeunesse• Préservation de la paix et de la démocratie
BUDGET	10,5 millions d'euros
BÉNÉFICIAIRES	1,6 millions de jeunes 1,4 millions de femmes 992 élus locaux 550 personnels de l'administration 1 000 OSC

© Aide et Action - Guinée

CONGO | PCPA CONGO



OSC CHEF DE FILE	COMITÉ FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
DATE	2008 - 2021
MEMBRES	147 organisations (OSC, CT, syndicats, ministères)
SUJETS	<ul style="list-style-type: none">• Social et santé• Éducation, formation, insertion• Développement rural et agricole• Groupes vulnérables et droits humains• Développement local
BUDGET	9,4 millions d'euros
BÉNÉFICIAIRES	36 577 habitants, membres d'associations et personnes vulnérables 988 OSC 225 élus locaux et personnels de l'administration

© Phonsia Gouelocko Bayin

LES DIFFÉRENTS PROGRAMMES

MAROC | PCM



OSC CHEF DE FILE	SOLIDARITÉ LAÏQUE
DATE	2002 - 2014
MEMBRES	120 organisations (OSC, CT, syndicats, ministères)
SUJETS	<ul style="list-style-type: none">• Jeunesse actrice du développement• Décentralisation• Démocratie participative
BUDGET	6,8 millions d'euros
BÉNÉFICIAIRES	50 000 jeunes 100 OSC Personnel de l'administration et élus de 33 collectivités territoriales et 45 organismes publics

© Solidarité Laïque

TUNISIE | SOYONS ACTIFS/ACTIVES



OSC CHEF DE FILE	SOLIDARITÉ LAÏQUE
DATE	2015 - 2020 (en cours)
MEMBRES	95 membres (OSC, syndicats, CT, ministères)
SUJETS	<ul style="list-style-type: none">• Éducation• Insertion socio-professionnelle des jeunes et des femmes• Économie sociale et solidaire• Démocratie participative
BUDGET	6,2 millions d'euros
BÉNÉFICIAIRES	40 267 personnes, dont 22 500 femmes et 27 500 enfants et jeunes 350 OSC

© Solidarité Laïque Tunisie

ALGÉRIE | JOUSSOUR



OSC CHEF DE FILE	COMITÉ FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
DATE	2007 - 2020
MEMBRES	172 OSC
SUJETS	<ul style="list-style-type: none">• Santé• Culture• Handicap• Jeunesse• Patrimoine• Environnement
BUDGET	12,5 millions d'euros
BÉNÉFICIAIRES	448 000 personnes

© Bariq 21/Skikda

DÉFINITIONS ET CHIFFRES

INITIATIVE PARTAGÉE

Un PCPA est initié et construit par les différentes parties prenantes et notamment par les OSC du pays partenaire et françaises. Après un dialogue préalable avec le MEAE, les OSC poursuivent l'élaboration du programme en concertation avec le ministère, les pouvoirs publics du pays donné, l'AFD et tout autre partenaire ou bailleur susceptible d'être intéressé par la démarche (collectivité locale, université, entreprise, think tank...). Le dialogue se poursuit durant toutes les phases du programme.

ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

L'expression désigne un large éventail d'organisations non gouvernementales et à but non lucratif qui animent la vie publique et défendent les intérêts et les valeurs de leurs membres ou bénéficiaires. Le terme « organisations de la société civile » (OSC) fait référence à des organisations comme les associations, les groupements communautaires, les organisations non gouvernementales (ONG), les syndicats, les coopératives...

FINANCEMENT

L'AFD peut financer les PCPA jusqu'à 75% du budget global du programme. Le complément est apporté par les OSC membres, le chef de file et tout autre partenaire financier public ou privé, national ou international.

LES TROIS PHASES D'UN PCPA

Trois phases de trois ans maximum se succèdent :

- La phase pilote (1 à 2 ans) pour définir le référentiel de valeurs communes entre les membres et les objectifs du programme.
- Les phases de développement (6 à 9 ans) pour déployer l'ensemble des actions, établir et diversifier les partenariats.
- La phase de consolidation (2 à 3 ans) pour pérenniser les dynamiques créées, ici et là-bas.

DEPUIS 2002, 6 PCPA ET :

+ DE
800
ACTEURS
MEMBRES

+ DE
51 M€
MOBILISÉS

+ DE
800
PROJETS
FINANCÉS
ET SOUTENUS

+ DE
2 500
ORGANISATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
CIVILE
SOUTENUES

9 PAYS
ALGÉRIE, BULGARIE, CONGO,
GUINÉE, MOLDAVIE, MAROC,
ROUMANIE, TUNISIE, FRANCE